



Guéret, le 24 février 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Des aides à la scolarité, un accompagnement à la citoyenneté

Vendredi 24 février, se tenait au sein du Conseil départemental la première Commission Permanente de l'année 2017, présidée par Valérie Simonet. Les élus ont validé pour nos collégiens les aides à la restauration pour un montant de 133 307 € et des dispositifs en faveur de la pratique sportive.

Plus précisément, il s'agissait d'amender le règlement intérieur du Gymnase de la Pigue. Propriété du Conseil départemental, utilisé principalement par le collège Martin Nadaud et mis à disposition gratuitement à bon nombre d'associations sportives, le Département en assure, en sus du gardiennage et de l'entretien, toutes les charges de structure et en finance les travaux. Dernièrement, 155 000 € ont été investis pour la chaufferie.

Au-delà des aides à la scolarité, le Département affirme son partenariat auprès d'associations comme Escuro-CPIE des Pays Creusois, ou encore l'Atelier Canope, pour mener des actions d'éducation à la citoyenneté et à l'environnement sur les sites du Département comme la Réserve de l'étang des Landes, et plus largement sur tous les sites creusois d'intérêt patrimonial naturel ou historique.

Enfin, le Conseil départemental s'implique dans la gestion du foncier bâti et non bâti. Plusieurs acquisitions foncières vont être réalisées sur les communes de Bourgneuf et Faux-Mazuras dans le cadre d'opération de dégagements de visibilité sur la RD 940.

Sur la commune de Gouzon, c'est la révision du PLU qui commencera et qui nécessitera travaux et consultations auxquelles seront invités Marie-Christine Bunlon et Patrice Morançais afin d'y représenter le Département.